

Suisse

Grand Conseil - FR

Fribourg: résolution pour une deuxième langue dès l'école primaire

Les députés fribourgeois ont voté jeudi une résolution en faveur de l'enseignement d'une deuxième langue nationale dès l'école primaire dans toute la Suisse. Le texte répond à l'éventualité d'un report de l'apprentissage du français dans plusieurs cantons alémaniques.

ATS

La résolution a été acceptée par 74 voix sans opposition et 2 abstentions. Venant des députés PLR Antoinette de Weck et centriste Bernhard Altermatt, avec le bureau du Grand Conseil, elle entend envoyer un «signal fort» à la population et aux autorités des cantons qui débattent d'un report de l'apprentissage du français de l'école primaire à l'école secondaire.

Le texte entend également lancer un appel à l'intention de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) et des instances fédérales afin qu'elles se mobilisent en faveur des consensus existants et des compromis nécessaires en matière de coordination scolaire et d'enseignement des langues nationales.

Cohésion nationale

Le Grand Conseil fribourgeois «considère que la cohésion de la Suisse, Etat fédéral plurilingue, repose en particulier sur la capacité de comprendre la langue de l'autre, de communiquer et de se connaître entre régions linguistiques».

«L'enseignement au primaire d'une seconde langue nationale démontre le souci que chaque canton porte au rapprochement des communautés linguistiques», note encore le texte. «Le report de l'apprentissage du français générerait une fracture dans le pays, notamment entre d'une part la Suisse centrale et orientale et, d'autre part, la Suisse occidentale.»

La démarche fribourgeoise a été précédée jusqu'ici par les Grands Conseils vaudois et neuchâtelois ainsi que par le Parlement jurassien.